

4.00 crédits	0 h + 60.0 h	Q1 et Q2
--------------	--------------	----------

Enseignants	Vercruysse Benoît ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Préalables	<i>Le(s) prérequis de cette Unité d'enseignement (UE) sont précisés à la fin de cette fiche, en regard des programmes/formations qui proposent cette UE.</i>
Thèmes abordés	Principaux thèmes abordés pour rencontrer ces objectifs : - Concepts essentiels en relation avec l'organisation collective : principes généraux d'organisation, systèmes de jeu, phases de jeu, offensives et défensives, sens tactique individuel; - Connaissance et application des modes d'organisation spécifiques aux jeux et sports collectifs; - Poursuite de l'apprentissage des fondements technico-tactiques.
Acquis d'apprentissage	A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de : 1 Au terme de cette entité d'enseignement, l'étudiant aura enrichi ses acquis technico-tactiques en sports collectifs et sera capable de les utiliser en situation de jeu.
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	<ul style="list-style-type: none"> •Epreuve forme de jeu en égalité numérique avec acquis d'apprentissages incontournables et de perfectionnement •Participation à un match de Haut niveau dans 2 des 4 sports enseignés (1 Q1 et 1 Q2) Evaluation pratique finale comportant des épreuves disciplinaires visant à mesurer l'atteinte des acquis d'apprentissage visés. L'évaluation assure que l'étudiant-e ne puisse réussir que s'il ou elle maîtrise les acquis d'apprentissage « incontournables » visés par l'UE. Pour chaque épreuve, l'enseignant communique et évalue la maîtrise des acquis d'apprentissages individuels et collectifs dits "incontournables" et les acquis d'apprentissages dits "spécifiques". Seuls les étudiant-e-s qui maîtrisent les acquis d'apprentissages "incontournables" dans chacune des disciplines sportives pratiquées valideront l'unité d'enseignement et bénéficieront d'une note de 10/20. Une note supérieure correspondra à la maîtrise des acquis d'apprentissages de « perfectionnement. »
Méthodes d'enseignement	Les principaux modes d'organisation offensive et défensive sont abordés par le biais d'introductions conceptuelles. Ces éléments théoriques sont alors appliqués sur le terrain, essentiellement sous formes de fragments de jeu, de phases de jeu ou de moments de jeu global. Les éléments techniques propres à chaque disciplines sont complétés et travaillés en situation plus exigeante qu'en première année (pression du temps plus importante, pression de l'adversaire plus active et conditions spatiales réduites). Cette motricité spécifique est également mise en relation avec les concepts tactiques : quels outils, quelles méthodes pour quelles situations ?
Contenu	Le cours présente les principaux concepts liés à l'organisation collective tant tactique que pré tactique : principes généraux d'organisation, systèmes de jeu, phases de jeu offensives et défensives, sens tactique individuel et ceci en Basket-ball, en Football en salle, en Handball et en Volley-ball.

<p>Autres infos</p>	<p>Encadrement :Titulaire(s), conseiller(s) technique(s) et/ou assistant(s) éventuellement aidés par des étudiants moniteurs.</p> <p>Vu la spécificité du bachelier et du master et les reconnaissances professionnelles que l'obtention du grade académique du master en Sciences de la motricité, orientation éducation physique entraîne automatiquement, nous informons les étudiant.e.s inscrits au bachelier en Sciences de la motricité, que l'absence de suivi actif de l'UE LEDPH1001, même pour raisons médicales justifiées, rendra l'évaluation de l'UE impossible avec pour conséquence l'impossibilité d'acquérir les crédits correspondants. La présence physiquement active au cours est obligatoire. Le pourcentage et la qualité des présences seront récoltées par les enseignants. Par présence physiquement active, il faut entendre une participation pleine et effective permettant d'exercer les compétences véhiculées au cours. Les titulaires du cours pourront, en vertu de l'article 72 du Règlement général des études et examens, proposer au jury de s'opposer à l'inscription d'un-e étudiant-e qui n'aurait pas participé physiquement activement à au moins 80% des cours, lors de la session de janvier/juin ou de septembre.</p> <p>Ce cours est strictement réservé aux étudiants FSM, son accès n'est pas possible aux autres étudiants UCLouvain.</p> <p>Les épreuves de seconde session sont identiques aux épreuves de première session. L'étudiant doit représenter l'ensemble des épreuves évaluant les acquis d'apprentissages incontournables non acquis.</p> <p>Lors de la journée de consultation des copies, l'étudiant sollicitera le titulaire et les enseignants responsables à propos de la mise en place des conditions nécessaires aux situations d'évaluations de seconde session. (p. ex. nombre de joueurs suffisants pour la situation d'évaluation)</p> <p>Dans le cas contraire, l'enseignant peut refuser l'accès à l'évaluation de seconde session.</p> <p>Ce cours est strictement réservé aux étudiants FSM, son accès n'est pas possible aux autres étudiants UCLouvain.</p>
<p>Faculté ou entité en charge:</p>	<p>FSM</p>

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Bachelier en sciences de la motricité, orientation générale	EDPH1BA	4	LEDPH1001 ET LEDPH1005 ET LIEPR1012	